

Mélanges

Les auxiliaires négatifs: à propos d'une analyse de Carl Vikner

Dans son petit article sur les «auxiliaires négatifs» (Revue Romane XIII (1978) 88–109), C. Vikner entreprend de démolir la théorie traditionnelle de l'«encadrement», exposée dans toutes les grammaires. Selon celles-ci, c'est à partir de la place consacrée qu'elle occupe immédiatement après le verbe fini qu'il convient de décrire la syntaxe de la «deuxième partie de la négation», ainsi définie par la présupposition d'un *ne* enclitique. Pour Vikner, une étude de la fonction syntaxique des auxiliaires¹ démontre qu'il n'est en rien nécessaire de considérer l'ordre des parties de la phrase pour décrire correctement le comportement des auxiliaires négatifs. Sauf en ce qui concerne les adverbes de négation (*pas, aucunement, nullement, guère*) pour lesquels l'analyse traditionnelle tiendrait bon (Vikner 107).

Je pense comme Vikner qu'il est temps de réévaluer cette idée d'une négation bipartite dont la première partie, *ne*, formerait l'élément essentiel – non pour la nier, mais pour mettre en lumière le glissement fonctionnel qui s'est produit en français moderne, faisant de *pas* une véritable plaque tournante de tout le système négatif. Je suis aussi d'accord avec Vikner pour penser que, dans leur description de ce système, les grammairiens se sont trop attachés aux variations séquentielles observées dans les temps composés. D'un point de vue systématique, celles-ci me paraissent, en effet, peu intéressantes pour la syntaxe des auxiliaires de la négation, alors qu'elles importent fort à l'analyse fonctionnelle des compléments adverbiaux. En revanche, les critères séquentiels me semblent éminemment aptes à nous faire saisir correctement le fonctionnement *général* des auxiliaires négatifs dans le français écrit. C'est cette méconnaissance systématique de leur puissance fonctionnelle qui, à mon avis, constitue l'erreur fondamentale de Vikner. Sur ce point, les grammaires traditionnelles me paraissent plus près de la vérité syntaxique que la critique récente de Vikner, qui, dans son ardeur de transformationaliste, confond plus qu'il n'éclaire. C. Vikner a l'avantage sur moi, j'en conviens, de connaître la structure profonde de la négation et de pouvoir démêler les «défigurations radicales dont est sujette la structure profonde en structure superficielle» (p. 91). Je m'en tiendrai modestement à cette dernière et si mon étude peut contribuer à en faire comprendre l'ordonnance en ce qui concerne les expressions négatives, je regretterai peu de ne présenter qu'un «reflet superficiel de l'élément NEG de la structure profonde.» (ibid.)

Reprenons la question des auxiliaires négatifs à son début: la définition.

On définit d'abord les auxiliaires négatifs par leur compatibilité avec la particule clitique *ne*. On remarque qu'aucun des mots employés comme auxiliaires négatifs ne se trouve exclusivement dans des combinaisons avec *ne*. Si l'on fait abstraction des propositions elliptiques, *guère* semble pourtant faire exception puisqu'il exige un rapport de présup-

position: il présuppose partout l'existence d'un *ne*, sauf dans des contextes négatifs du type «sans guère y penser». Tous les autres mots ont aussi des acceptions qui n'ont aucun rapport avec *ne*. Ainsi *pas* se trouve comme substantif, *plus* comme adverbe de comparaison, etc. Il s'ensuit qu'on ne peut définir les auxiliaires négatifs que si l'on combine toutes leurs propriétés syntaxiques et qu'on en démêle les relations grammaticales.

Aussi bien est-il patent que la «définition» introductive (puisée dans Vikner 88), basée sur le concept imprécis de «combinaison», ne représente au mieux qu'une première approche grossière. Existe-t-il, à tout prendre, un mot qui ne puisse se «combinaisonner» avec *ne*? Vikner (88) énumère quelques autres critères, qui souffrent du même manque de précision (incompatibilité avec *pas* auxiliaire négatif, compatibilité avec la conjonction *ni*, compatibilité avec l'article partitif réduit *de*, compatibilité avec une réponse en *si*).

Je me contente de signaler quelques objections qui se présentent immédiatement à l'esprit. Pour la compatibilité avec une réponse en *si*, on a une vaste gamme de questions qui ne renferment pas nécessairement d'auxiliaire négatif. Deux, au moins, des auxiliaires traditionnels (*plus* et *rien* sans mentionner *que*) sont compatibles² avec *pas*. *Aucunement* n'est pas compatible avec l'article partitif réduit *de*, le cas de *nullement* me paraît douteux, etc.

Ainsi il n'existe pas de critères qui permettent à eux seuls de fixer l'inventaire des auxiliaires négatifs. Mais peut-être une série de critères permettra-t-elle d'établir des classes d'auxiliaires. On verra que, dans un tel faisceau de critères, ceux puisés dans l'ordre des mots tiennent un certain rang. Considérons d'abord l'inventaire traditionnel des auxiliaires négatifs (reproduit par Vikner 89)³. Je note en passant que si je ne pars pas de l'inventaire postulé par Vikner (91)⁴, c'est qu'il me paraît plus confus que celui de la tradition. D'abord il ne respecte pas même les critères classématiques avancés par l'auteur lui-même; nous avons déjà vu, p. ex., que *aucunement* n'est pas compatible avec *de* article partitif. Ensuite Vikner complique son inventaire sans nécessité en y admettant *nulle part* comme auxiliaire distinct. Le seul argument valable, à mon sens, parmi les trois énumérés par Vikner (97) est le troisième: dans *nulle part*, la fonction déterminative ne serait pas repérable, puisque toute substitution serait exclue⁵. Cependant cette assertion est fort sujette à caution. D'abord le substantif de *part* admet les mêmes déterminatifs que *sœur* p. ex. (*ma part*, etc.); ensuite *nul* + substantif fonctionne comme syntagme adverbial aussi avec d'autres substantifs que *part*: «nulle nuit je n'ai été libre pendant mon séjour à Dijon». Comme *nulle part* se conforme exactement à la syntaxe de tous les autres emplois de *nul* en ce qui concerne la syntaxe de la négation, la démarche de Vikner représente ici une complication inutile. Le cas de *pas un* me semble plus intéressant, puisqu'il diffère ouvertement des restrictions syntaxiques qui régissent, par ailleurs, l'emploi de *pas* (incompatibilité avec les autres expressions négatives, place postverbale obligatoire, impossibilité de constituer à lui seul une réponse). Si l'on accepte, sur ce point, l'analyse de Vikner (100), il faut grouper *pas un* avec *aucun* (etc.). Mentionnons, toutefois, que si l'on admet dans le corpus des phrases du type: «pas content de cette réponse, il repartit» (au lieu de la phrase «correcte»: «non content de cette réponse, il repartit»), il ne sera plus possible de regarder *pas un* comme une négation à part: c'est toute la syntaxe de *pas* qu'il faudra alors remettre en cause. Ce qui nous conduirait à envisager le système négatif du français parlé.

Reprenons l'analyse de l'inventaire des «auxiliaires négatifs». On note tout d'abord que *pas* se distingue d'entre toutes les expressions négatives traditionnelles par ses présuppositions grammaticales. C'est en effet un *mot clitique* qui s'appuie nécessairement sur un

autre mot. Ainsi, *pas* ne peut constituer à lui seul une réponse, cette situation exigeant la forme disjointe de la négation, *non*. Lorsque *pas* se trouve dans une proposition sans verbe, il s'accompagne toujours d'un autre mot. On remarque que *pas* s'accommode, dans ce cas, indifféremment de la position enclitique («moi pas») et de la position proclitique («pas moi»). En revanche, *pas* est obligatoirement enclitique quand il se combine avec un verbe fini⁶ ou un participe présent et obligatoirement⁷ proclitique dans tous les autres cas (combiné avec l'infinitif, le participe passé ou l'adjectif). Résumons: *pas* est un mot clitique à place variable dans les propositions elliptiques et à place fixe dans les propositions à verbe.

Soulignons d'ores et déjà que *guère* est la seule expression négative qui se classe, du point de vue des présuppositions grammaticales, avec *pas*. On le trouve pourtant exceptionnellement à l'état isolé dans la réponse, et comme il a une autre combinatoire syntaxique que *pas* (il est compatible avec *personne*, etc., avec *sans* et une négation pleine), il ne saurait se substituer à *pas* comme critère classématique.

Notons enfin que *que* se présente également comme un mot clitique; il ne se trouve qu'exceptionnellement dans les propositions elliptiques sans verbe. Ainsi il présuppose pratiquement un verbe (formes finies + participe présent et infinitif) et comme il se fait suivre obligatoirement d'un autre mot (ou groupe de mots), c'est un proclitique qui ressemble beaucoup à une préposition. L'important pour nous est qu'il constitue ainsi une classe à part dans le système négatif, d'autant plus qu'il se combine volontiers avec *pas*.

La deuxième constatation fondamentale pour saisir l'agencement du système négatif est que la plupart des prétendues expressions négatives ne sont pas compatibles avec *pas*, alors qu'elles se combinent entre elles (selon certaines règles). Il s'agit concrètement de: *personne*, *aucun* (+ adv.), *nul* (+ adv.), *jamais*. Ces mots ne sont évidemment pas clitiques et ils se placent dans la proposition selon les règles normales: *personne* se comporte comme un pronom, *aucun* comme un adjectif et *jamais* comme un adverbe. Ainsi il est évident que ces mots ne constituent pas, de par leur position, une classe à part. D'un point de vue sémantique, ils présentent la particularité déroutante d'avoir tantôt un sens positif, tantôt un sens négatif. *Personne* serait négatif dans *Qui viendra demain?* – *Personne*, négatif dans *Personne ne viendra*, semi-positif dans *Je ne verrai jamais plus personne*, positif dans *Il parle plus que personne*.

Ces étrangetés me paraissent disparaître, si l'on fait de ces mots (*personne*, *aucun*, *nul*, *jamais*) une classe à part, définie non par leur position, mais par leur rapport avec la négation *pas*, c.-à-d. par le fait 1° de présupposer, dans la proposition, une zone *pas*, 2° de ne pouvoir apparaître, dans la proposition, que lorsque cette zone est actualisée par la forme zéro. Selon cette analyse, il est logique que si l'on combine plusieurs «expressions négatives», il ne se produise pas une accumulation de négations sémantiques: comme l'élément négatif reste, dans ces cas aussi, lié à la zone *pas*, représentée par la forme zéro, la proposition continue à ne renfermer qu'une seule négation grammaticale, quel que soit le nombre d'«expressions négatives» représentées dans la proposition: toutes ces expressions présupposent l'existence d'un seul et même *pas*.

Effectivement, à moins de présupposer une zone *pas* vide, les mots de notre classe n'apparaissent jamais tels quels dans la proposition. Ils peuvent fort bien s'utiliser dans une proposition affirmative simple, à condition d'être pourvus de marques spécifiques signalant, pour ainsi dire, la suspension de la fonction d'auxiliaire. Ainsi *personne* passe dans la classe des substantifs à l'aide de l'article. Il est hors de notre propos d'étudier les mécanismes assurant le décodage correct de propositions du type suivant: *Il connaît le*

nom de personne. Disons simplement que, si l'on veut interpréter ici *personne* comme un substantif (et non comme un auxiliaire négatif), il est nécessaire de regarder le contexte linguistique comme présupposé par notre proposition. Le cas d'*aucun* est analogue à celui de *personne* (*d'aucuns*), alors que *nul* reste nécessairement auxiliaire, avec l'exception importante de son emploi comme épithète normale (se conformant à la syntaxe de toutes les autres épithètes). Cf. infra à propos de *rien*.

L'analyse que nous allons proposer du système des auxiliaires négatifs se base sur l'hypothèse suivante: le système tout entier est construit autour de la fonction de *pas*: dans les propositions où *pas* fait défaut, il faut présupposer l'existence d'une *place de pas vide* pour comprendre le fonctionnement du système. Nous essaierons de montrer que l'interprétation la plus simple du système doit se faire à partir du schéma suivant:

| Zone de <i>ne</i> | <i>verbe</i> | zone de <i>pas</i> | zone de <i>personne</i> | zone de <i>que</i> |
|-------------------|--------------|---|-------------------------|------------------------------------|
| ne | | pas guère plus | ÷ | que |
| | | | | |
| | | ∅ sans préposition principale niée | } → | personne aucun nul jamais |
| | | | | |
| rien | | | | |

En français écrit, l'existence de la zone *pas* sous sa forme zéro est évidemment assurée par la présence nécessaire de *ne*, mais les variations sémantiques notées ci-dessus ne changent aucunement si nous passons à un français qui ignore *ne*. Notons d'ailleurs que la solidarité entre *ne* et *pas* en français écrit servira en tout cas à écarter l'idée de «sens positif» de *personne* (etc.) dans *Il parle plus que personne*: la comparaison se réduit à une proposition elliptique dont la forme complète serait: «que personne *ne* le fait.» Ainsi *personne* n'a ici un sens ni plus ni moins «positif» que dans *Personne ne parle*.

L'existence de la zone *pas* sous sa forme zéro peut également être assurée par le simple fait que la proposition dans laquelle apparaît un des mots de la classe se subordonne à une autre proposition à négation entière: *Il ne pensait pas que personne pourrait lui répondre ce dimanche*. Ici encore il me paraît oiseux de discuter pour savoir si *personne* est employé avec son sens positif ou négatif: l'important est que *personne* se conforme ici à sa syntaxe normale, figurant dans un complexe négatif et qu'il reste incompatible avec *pas* (dans la même proposition).

Enfin, la présence d'une zone *pas* sous sa forme vide peut être marquée par la préposition *sans*, mot compatible avec toutes les expressions sauf *pas*. Il n'est donc pas raisonnable, en ce cas non plus, de parler de «sens positif» (ou négatif): *personne* rentre dans un complexe négatif dans lequel il constitue l'un des deux éléments nécessaires (place de *pas* vide + auxiliaire).

Trait commun à bien des systèmes syntaxiques, le système des auxiliaires négatifs du français moderne combine la contrainte avec la variation. A côté des deux classes d'«auxiliaire» que nous venons de repérer et dont la combinatoire est rigoureusement

fixée par l'usage, nous trouvons deux mots négatifs qui paraissent échapper à cette contrainte: *rien* et *plus*. De prime abord, *rien* semble rentrer dans la classe des auxiliaires secondaires: dans *Rien ne presse* il est impossible de voir apparaître *pas* et la zone *pas* sous la forme zéro y fonctionne donc comme d'habitude. Cependant, on sait qu'on dit fort bien *Ce n'est pas rien*. Force nous est de constater que *rien* se combine avec *pas* et qu'il ne présuppose donc pas nécessairement une zone *pas* vide. Systématiquement *rien* présente ainsi un syncrétisme de la zone *pas* et de la zone de *personne* (etc.): c'est ce qu'exprime la tradition (dont Togeby) en définissant *rien* comme «une des expressions les plus négatives» (d'entre les auxiliaires). De fait, la plus négative après *pas*, puisque le mot apparaît parfois dans une proposition affirmative simple: *Ils vivent de rien*. A mon sens, nous nous trouvons pourtant ici à la limite de l'extension du système, limite que la langue ne dépassera guère, car, dans un système où *ne* tend à disparaître, la proposition citée est fondamentalement ambiguë⁸.

On note précisément que cet emploi de *rien* comme pronom ne présupposant pas une zone *pas* vide reste soumis à de fortes restrictions (et me semble d'ailleurs complètement étranger à la langue parlée). Il est impossible dans toutes les zones préverbales; il n'apparaît, après le verbe, que comme le régime d'un complément prépositionnel ayant une fonction adverbiale⁹.

En un sens, on pourrait grouper *nul* avec *rien*: voilà deux auxiliaires qui ne se combinent pas seulement avec *pas*, mais qui figurent aussi dans des propositions affirmatives simples. Néanmoins, *nul* est seul à réaliser pleinement cette possibilité puisqu'il s'emploie comme adjectif banal et qu'il s'allie donc sans aucune difficulté avec la négation complète: *La partie a été nulle*. – *Ce bulletin de vote n'est pas nul*. Cependant, il est facile d'écarter cet emploi de notre champ d'étude, vu que *nul* adjectif banal est toujours postposé par rapport au nom qu'il qualifie, alors que *nul* pronom précède *obligatoirement* le nom¹⁰.

Il me semble ainsi légitime de conclure que *rien* représente un cas extrême du système des négations et que le passage de l'emploi indépendant dans la proposition niée (*Ce n'est pas rien*) à celui de la proposition affirmative (*Ils vivent de rien*) reste probablement bloqué.

Le cas de *plus* s'avère bien plus simple. C'est fondamentalement un adverbe de comparaison qui n'a rien à voir avec le système négatif. Cependant il peut servir à exprimer une comparaison négative de la durée verbale, à condition de se substituer à *pas*. Etant compatible avec *pas* sans pour autant présupposer une zone *pas* vide: la présence de *pas* fait rentrer tout simplement *plus* dans sa fonction normale d'adverbe comparatif de quantité. Quand il assume une fonction négative, il se substitue tout bonnement à *pas*, dont il emprunte toutes les qualités. Ainsi *plus* ne peut à lui seul constituer une réponse négative (il serait, dans ce cas, interprété comme adverbe affirmatif). On pourrait penser que, dans *Personne ne vient plus*, où la présence de *pas* est exclue, *plus* présuppose une zone *pas* vide. Cependant il me semble plus simple d'expliquer *plus*, partout où il se combine avec un auxiliaire négatif, comme un adverbe affirmatif. Ainsi il est significatif que *Personne ne vient plus* puisse se transformer en *Plus personne ne vient* sans changement de sens.

En résumé, je propose de diviser l'inventaire des auxiliaires négatifs en trois classes: 1° Les auxiliaires primaires, 2° Les auxiliaires secondaires, 3° L'auxiliaire restrictif *que*. Les auxiliaires primaires se limitent à *pas* et *guère*, *plus* s'emploie couramment à la place de *pas*. La zone postverbale et clitique que constitue *pas* peut être réalisée sous forme zéro et, parfois, par une proposition principale négative, ou par la préposition *sans*.

Les auxiliaires secondaires ne peuvent apparaître dans la proposition que si l'une de ces

conditions est remplie. Ce sont: *personne*, *aucun* (+ dérivé), *nul* (+ dérivé), *jamais*. Ils n'ont pas de place fixée. *Rien* appartient, dans la grande majorité de ses acceptions, à la classe des auxiliaires secondaires. Exceptionnellement il peut opérer un syncrétisme entre les zones de *pas* et de *personne* (etc.). L'inventaire des auxiliaires négatifs compte ainsi neuf éléments, répartis en trois classes, aux propriétés syntaxiques nettement différentes.

Notre esquisse de la syntaxe des auxiliaires négatifs du français écrit serait incomplète si elle ne se terminait par une mise en garde. Le système que nous venons de décrire a une existence mal assurée, parce que la plupart des écrits modernes sont fortement influencés par le système négatif du français parlé, qui est d'une tout autre nature. Un aspect intéressant de la présente analyse est, je crois, la conclusion qui s'en dégage. A l'heure actuelle, tout le système des auxiliaires négatifs du français écrit repose sur l'analyse de *pas*. C'est, je crois, dans cette perspective que Vikner critique utilement la «théorie de l'encadrement.» Il démontre, en effet, que cette théorie est pour le moins insuffisante pour expliquer le système négatif du français écrit, dont le fonctionnement ne peut guère se définir entièrement grâce au seul *ne*. Toutes les restrictions, toutes les règles que nous venons d'esquisser impliquent, d'une façon ou d'une autre, la particule négative *pas*, véritable plaque tournante du système négatif. Voilà une observation qui pourra peut-être contribuer à expliquer pourquoi *ne* a perdu sa fonction de particule négative de base dans le système de la langue parlée, système historiquement postérieur à celui que nous venons de décrire.

Morten Nøjgaard
Odense

Notes

- 1: Le terme même d'auxiliaire est gênant, car, dans la très grande majorité des cas, il y a, en français écrit moderne, solidarité entre *ne* et *pas*. Il est exceptionnel que *ne* suffise à nier un verbe fini; en règle générale, la négation se compose de deux éléments solidaires: un élément clitique, classe consistant en un seul membre, *ne*, et un élément à place variable (mais non libre, cf. infra), élément dont la classe est fermée, ne consistant qu'en 10 éléments environ (nombre variable selon les différents grammairiens).
- 2: Pour Vikner (89), il s'agirait là de «cas d'exceptions [sic] faciles à délimiter». Délimitons, je le veux bien, mais deux éléments sont compatibles ou ne le sont pas.
- 3:

| | | | |
|------------|--------|----------------|-----------------------|
| verbe fini | pas | verbe non-fini | plus (quantité) (que) |
| | point | | rien |
| | plus | | personne |
| | guère | | aucun |
| | jamais | | nul |
| | rien | | |
- 4: Auxiliaires négatifs simples:
 1. Adverbes de négation: *pas*, *aucunement*, *nullement*, *guère*.
 Auxiliaires négatifs composites:
 2. Adverbes de temps négatifs: *plus*, *jamais*.

3. Adverbe de lieu négatif: *nulle part*.
4. Pronoms indéfinis négatifs: *personne, rien, nul, pas un*.
5. Les deux autres sont: 1° En français moderne *nulle part* représente une expression figée, les autres occurrences de *nul* appartenant à un niveau stylistique archaïque. 2° Dans cette expression, *nul* ne peut être remplacé par *aucun*, comme partout ailleurs. Cependant, s'il fallait prendre au sérieux le critère du niveau stylistique, il faudrait aussi s'occuper de curiosités désuètes comme «point n'est besoin de ...» – et comment être certain qu'un corpus suffisamment étendu de «français familier» ne fournisse pas des *nul* en dehors de la locution? Le deuxième critère souligne seulement un fait sur lequel tout le monde est d'accord: *nul* et *aucun* constituent deux expressions négatives distinctes.
6. Nous considérerons plus loin les cas de *pas un* et de *pas plus*.
7. On sait qu'avec l'infinitif, qui est, en ce sens ici, une espèce de tête de Janus, il existe toutefois la possibilité de postposer *pas* (*Je regrette de n'être pas arrivé*). Il me paraît légitime de l'écarter puisqu'elle apparaît de plus en plus rarement.
8. A part ce cas extrême, *rien* obéit aux mêmes contraintes que *personne*, etc.: il ne peut figurer dans une proposition affirmative qu'accompagné d'une marque spécifique. Dans le cas de *rien*, la marque indiquant qu'il ne fonctionne pas comme auxiliaire négatif est normalement l'article indéfini: *Nous sommes les deux pôles d'une opposition. Lui que rien ne permet de juger, moi qu'un rien juge.* (N. Sarraute, *Disent les imbéciles*, Paris 1976, p. 169). *Deux idées si élémentaires qu'on voit mal comment les contourner et à partir de quoi les critiquer. La première: le Maître, qui n'est pas rien, c'est un être visible et concret (...). La seconde, corrélatrice: Ce Maître, qui n'est pas rien, est pourtant aussi un presque rien (...).* (B. H. Levy, *La barbarie à visage humain*, Paris 1977, pp. 24–25).
9. Voilà pourquoi l'exemple de Vikner (104) me semble peu heureux.
10. Différence significative d'avec *aucun*: comme il n'existe pas d'adjectif qualificatif «aucun», notre pronom conserve une pleine liberté (v. p. ex. *sans difficulté aucune*).

Réponse

Je remercie Morten Nøjgaard pour l'attention bienveillante qu'il a accordée à mon article sur les auxiliaires négatifs.

Malheureusement il semble que, dans son ardeur antitransformationaliste, Nøjgaard n'ait pas saisi certains points essentiels de mon article. Il est étonnant, par exemple, qu'on puisse affirmer, après avoir lu mon article, que «Pour Vikner, une étude de la fonction syntaxique des auxiliaires démontre qu'il n'est en rien nécessaire de considérer l'ordre des parties de la phrase pour décrire correctement le comportement des auxiliaires négatifs». Mais si, c'est nécessaire! La plus grande partie de mon article est d'ailleurs consacrée à l'étude du problème de l'ordre des «parties de la phrase». Même étonnement devant: «Je suis aussi d'accord avec Vikner pour penser que, dans leur description de ce système, les grammairiens se sont trop attachés aux variations séquentielles observées dans les temps composés». Mais je ne pense rien de tel. Il faut dire que les malentendus sont trop nombreux pour que je les relève tous ici.

En ce qui concerne *aucunement* et *nullement*, Nøjgaard a cependant raison de faire observer que ces deux adverbes ne sont pas compatibles avec l'article partitif. J'aurais dû